L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 MARS 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
Aux Ou... MERCREDI, 10 MARS 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par J. V. Gourdain, rue Broad, entre Dumaine et St-Philippe, une voiture

Par D. H. Morphy & Son, sur la levée, devant Julie, 700 balles foin.

700 balles foin.—Voyez l'annonce d'encan de D. M. Morphy & Son.

Le projet de Charte de ville et la pétition adverse.

Le bill de la Chambre No. 225, présenté par le comité de la Charte de ville pour réorganiser le gouvernement local de la Nouvelle-Orléans, est un travail consciencieusement fait et qui a le mérite—grand à nos yeux—de respecter les prescriptions de la Constitution. Le point principal sur lequel nous sommes en désaccord avec le projet, c'est que nous demandions la substitution d'une corporation entièrement nouvelle à la corporation actuelle, tandis que le bill maintient l'existence de la ville de la Nouvelle-Orléans comme corps politique telle qu'elle existe à présent.

Nous avions demandé aussi que le Maire fût seul chef du pouvoir exécutif élu par le peuple, et que les autres fonctionnaires fussent nos subordonnés, nommés par lui avec l'approbation du Conseil. Le bill fait élire par le peuple, en même temps que le Maire, un contrôleur, un tréorier et un surintendant des travaux publics. Nous ne voyons pas sur quoi est basée cette multiplicité des têtes dans le pouvoir exécutif d'une ville, elle est contraire à l'unité de direction et à la hiérarchie.

Le bill propose un seul Conseil de 31 membres, 23 élus par wards ou districts représentatifs, huit par districts sénatoriaux. Le nombre des membres du Conseil et la répartition par districts représentatifs et sénatoriaux, offrent des garanties sérieuses contre la formation des rings; aussi, ne pouvons nous que l'approuver. Les salaires sont fixés à des taux raisonnables et modérés; le Maire seul a le maximum constitutionnel de $3500. Le Conseil ne pourra pas lever plus de six mills de taxes par an.

Nous laissons de côté ce qui est relatif à la liquidation des dettes de la ville, en nous réservant d'examiner bette question avec le bill spécial sur ce sujet présenté par M. Richardson.

Le bill ordonne que la première élection municipale pour l'application de la nouvelle charte, aura lieu le second mardi de mai 1880, et que les nouveaux élus entreront en fonctions le second mardi après leur élection.

Ce bill a été signé par tous les membres du comité de la Charte de ville (qui comprend toute la délégation de la ville) moins six de ces membres, qui, tout en donnant leur concours au projet dans ses autres parties, ont exprimé une opinion différente sur les trois points suivants: Ils veulent un conseil municipal de 17 membres, un pour chaque ward, un bureau d'administrateurs, composé de l'administrateur des comptes, de celui des finances, et de celui des améliorations, quais, levées et bâtisses publiques, enfin ils demandent que l'élection n'ait lieu qu'au mois de novembre.

Ces six membres dissidents sont: MM. F. Dudenhefer, Chas. T. Lucke, E. Quinn, Fred. Deibel, C. H. St. Clair, S. C. Morgan.

Or, la pétition, dont nous avons parlé hier, semble n'avoir été mise en circulation que pour soutenir les vues de ces dissidents, notamment en ce qui concerne le renvoi de l'élection en novembre prochain. La pétition propose aussi trois administrateurs et un conseil qui soit composé de sept membres au moins et de onze membres au plus.

Nous ne nous amuserons pas à réfuter point par point les raisons invoquées dans cette pétition pour le maintien des administrateurs. Les reproches qu'elle fait à l'ancien système s'appliquent avec beaucoup plus de force au système actuel. Jamais, sous l'ancien système, il n'eût été possible à trois administrateurs des améliorations (nous parlons des trois administrateurs radicaux) de dilapider près de huit millions de dollars sous prétexte de travaux, et de laisser à leurs successeurs des quais et des rues dans le plus déplorable état; et jamais l'ancien système n'eût permis de mettre les finances de la ville dans la condition chaotique où elles sont aujourd'hui.

Le système des administrateurs n'a abouti qu'à une chose, sacrifier les intérêts de la communauté et les droits des contribuables aux intérêts de l'agiotage. Il a permis de faire, sous le manteau de la cheminée, des opérations illégales comme le rachat de Bons à primes non exigibles avec des fonds qui eussent dû servir à éteindre la dette flottante exigible. Les administrateurs étant juges et parties dans les contrats, il n'y a ni contrôle ni responsabilité.

Avec le maintien des administrateurs et un petit conseil de sept à onze membres, on rendrait possible ou facile la continuation des rings, des combinaisons auspectes. Voilà ce qu'il faut éviter. Il faut revenir à un système largement représentatif, avec toutes les garanties résultant de la publicité des débats. Nous préférons donc cent fois le plan du bill à celui de la pétition.

Quant à l'élection, plus tôt elle aura lieu mieux cela vaudra, car les nouveaux élus réduiront la taxe à dix mills comme le veut la Constitution et leur entrée en fonctions fera cesser le scandale d'une administration en révolte ouverte avec la loi suprême de l'Etat.

La Convention a séparé les élections locales des élections présidentielles afin d'éviter les abus que l'expérience avait signalés dans le passé. Elle n'a pas voulu que les cotaries de chercheurs de places locales vinssent exercer leur influence néfaste dans l'élection présidentielle. La crainte de diviser le parti avait souvent forcé les citoyens à voter pour des candidats locaux qui ne leur inspirait aucune confiance. La Constitution fixe, sagement à des époques différentes les diverses élections. Il n'y a que l'élection municipale de cette année dont elle ait laissé la fixation à la législature.

Or, l'élection présidentielle de 1880 aura sur les destinées de la république américaine une influence peut-être décisive. Il est de la plus haute importance que le parti démocrate conservateur soit complètement uni sur cette question et qu'aucune cause locale ne vienne compromettre l'harmonie dans ses rangs. Le législateur le comprendra ainsi et elle ne voudra pas se mettre en opposition avec l'esprit de la Constitution, en reculant l'élection municipale pour la fixer le même jour que l'élection présidentielle. De graves considérations d'ordre politique doivent l'emporter sur une simple question d'économie.

Rien n'est plus satisfaisant que le Malakoff Bitters.

QUESTIONS SANITAIRES.

Nous commençons par dire que nous sommes en faveur de tous les progrès en matière d'hygiène et de salubrité publique, et que nous applaudissons aux recherches et aux études qui ont pour objet de faire avancer la science et d'améliorer l'état général des connaissances à cet égard. Mais, en même temps, nous combattrons énergiquement toutes les tentatives qui seront faites pour confisquer l'exercice des libertés qui appartiennent à ce peuple sous l'empire des institutions républicaines, sous prétexte d'expérimenter tel ou tel système qui ne repose encore que sur des hypothèses.

Quand les savants se seront mis d'accord pour nous démontrer clairement une vérité hygiénique, nous nous en ferons les champions. Jusque là, nous assisterons aux expériences et nous laisserons se produire toutes les contradictions, qui sont parfois amusantes.

Ce ne sont pas les théories hypothétiques et conjecturales qui ont manqué depuis quelques années, car les procédés perfectionnés des investigations microscopiques ont singulièrement élargi le champ des suppositions. Aussi, le doute, recommandé par Bacon en matière philosophique, peut-il être opposé aux gens trop prompts à s'enthousiasmer pour toute idée nouvelle.

Il nous souvient avoir lu, il y a peu d'années, un savant mémoire dans lequel l'auteur prétendait démontrer, à l'aide d'analyses faites par lui, que le choléra se propageait par les cours d'eau qui servaient de véhicules aux animalcules, générateurs de la maladie. Jamais, disait-il, il n'avait trouvé de ces infusoires dans l'eau de citerne et il conseillait naturellement de ne boire que de l'eau de citerne.

Un autre savant vient de communiquer, dans une séance de l'association sanitaire, le résultat de nombreuses analyses qu'il a faites d'eau de citerne à la Nouvelle-Orléans et nous devons avouer que la lecture de son travail n'a rien de rassurant pour les buveurs d'eau de citerne.

Comment faire alors si l'eau courante donne le choléra et l'eau de citerne toutes les fièvres imaginables et peut-être aussi la fièvre jaune? Ne boire que du vin. Mais si nous écoutons ce que des chimistes ont dit des procédés employés pour frelater le vin, nous n'en boirons jamais. Il en serait de même du lait si on prenait au pied de la lettre les terribles choses relatées, il y a peu de temps, par un inspecteur du bureau de santé.

S'il fallait ne rien manger ni boire de ce qui contient des matières organiques ou minérales, ou des animalcules, il faudrait se laisser mourir de faim et de soif. Ceci nous remet en mémoire l'anecdote du brahmine, à qui sa religion prescrivait d'exclure de sa nourriture tout ce qui était animé. Un anglais lui fit voir, à l'aide de son microscope, des myriades d'animalcules dans l'eau qu'il buvait, et le brahmine exprima la résolution de se laisser mourir de soif; mais l'anglais tirant une fiole de rhum, lui montra qu'en laissant tomber dans l'eau quelques gouttes de cette liqueur tous les animalcules étaient précipités au fond du vase. Le brahmine se servit de la recette, et ses scrupules religieux le poussèrent à augmenter chaque jour la dose puis insensiblement à boire le rhum pur et il devint ivrogne. L'indiscret anglais lui avait rendu un mauvais service.

Que nos hygiénistes continuent leurs recherches et qu'ils fassent part au public de leurs découvertes pour que celui-ci en fasse son profit. Mais que l'on se garde de tout mouvement irréfléchi, de tout enthousiasme prématuré et surtout de tout fanatisme autoritaire voulant imposer par la force des règles ou des précautions gênantes, dont l'utilité n'est pas absolument prouvée.

Le Journal du Peuple.—Le docteur Ch. Testut, qui est bien connu comme écrivain et journaliste, nous a apporté le prospectus d'un nouveau journal qu'il se propose de publier sous le titre qui précède. Les deux paragraphes suivants, extraits du prospectus, résument le programme de la nouvelle publication.

Le Journal du Peuple va débuter par n'être que hebdomadaire; tant qu'il en sera ainsi, il ne s'occupera ni de *Chronique Locale* ni de *Dépêches Télégraphiques*, choses essentiellement quotidiennes. Il sera avant tout politique et littéraire. Les grandes nouvelles seules y trouveront place, commentées au point de vue du progrès. Il ne choquera des opinions de personne, mais il mettra en avant les idées qui importent au mieux de tous. Il respectera ses adversaires politiques, tout en écrivant contre ce qu'il croira être l'erreur. Gentilhomme, il ne combattra qu'à armes courtoises, et sa polémique, s'il en a, sera marquée du sceau du savoir-vivre et de la politesse.

—Avant d'entrer dans la lice, nous saluons cordialement tous nos confrères de la presse, ainsi que les lecteurs de toutes les opinions, déclarant à tous que notre seul sentiment est l'amour de la vérité,—et notre seul but la propagande du progrès.... pour le bien général.

Nouvelle-Orléans, mars 1880.
CH. TESTUT,
Rue Toulouse, No. 91.

Le *Journal du Peuple* s'annonce comme devant être l'organe du progrès social et des idées démocratiques. A ce titre, il ne peut qu'être bien accueilli. Nous souhaitons à notre confrère plein succès dans son entreprise.

Le projet de canal de la Floride.—Les études faites par le colonel S. L. Frémont, ingénieur, sur le projet de canal à travers la Floride ont un résultat qui nous paraît complètement décourageant. Le coût des travaux est évalué à près de 62 millions de dollars, et puis il faudrait pour le service du canal 13 écluses, onze d'élévation et deux d'entrée; la distance serait de 170 milles. On ne peut songer à construire un canal dans de pareilles conditions, car les navires auraient plus tôt fait le tour de la Floride que de passer à travers 13 écluses.

Quelques prix de l'Etoile Rouge.—Pour clôre quelques balances de factures considérables, nous donnons ci-dessous des prix à satisfaire tout le monde:

Pantoufles à élastiques, pour fillettes, à	50	sous.
1 " pantoufles boutonnées, à	50	"
1 " pantoufles en toile, à	25	"
1 " bottes en peau (fillettes), à	65	"
1 " chapeaux en paille, pour garçons, à	10	"
1 " chapeaux en paille, pour hommes, à	20	"
1 " chapeaux en feutre, pour enfants à	25 à 50	"
1 " brodequins à talons, pour enfants, à	45	"
1 " bottes à boutons à talons pour enfants, à	75	"

et quantité d'autres lots pour être clôs cette semaine.

Maison ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

Vins de Californie—M. Moriarty, Nos. 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras, vient de recevoir un fort envoi de vins rouges et blancs de Californie qu'il vendra au prix idéalé de 55 cts le gallon. Voir l'annonce.

Pour les maux de tête, faite usage du Malakoff Bitters.

—Le *Lorosit*, un des principaux journaux de Saint Pétersbourg, publie un grand article sur la prochaine élection présidentielle des Etats-Unis. Il considère comme certain que le général Grant sera réélu et qu'avant la fin de cette nouvelle période présidentielle, une partie du Mexique sera annexée aux Etats-Unis.

Il est également question dans cet article d'une entrevue de l'ex-président avec lord Beaconsfield, dans laquelle il aurait été parlé de l'annexion du Mexique comme d'une chose possible.

Chambre syndicale consultative du commerce français.—Le bureau de cette chambre a siégé hier soir sous la présidence de M. Antoine Carrière, président. M. le vicomte d'Abzac, consul de France, assistait à la séance.

Sur motion, il a été résolu de constituer en France un comité permanent, dont la mission sera de coopérer par son concours et ses démarches au but général et aux objets spéciaux de cette Chambre. Ce comité se composera de M. Victor Malgnan, président honoraire, de M. Albin Rocherieu, membre, et de M. J. B. Seguin, membre honoraire, et tous ceux des membres de la Chambre qui se rendent annuellement en France seront adjoints au comité pendant leur séjour.

Communication a été faite au bureau par M. le consul de France, d'une dépêche de M. le ministre des affaires étrangères, en réponse à la communication de la Chambre relativement à l'établissement d'une ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et le Hâvre. La dépêche dit en substance que le gouvernement n'a pas à intervenir et qu'il appartient à la compagnie générale transatlantique de décider si le projet est conforme à ses intérêts.

Lecture a été donnée ensuite par M. F. Limet d'un nouveau projet de ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans, le Hâvre et Londres, projet dont les bases principales ont été déjà publiées dans la presse. Cette lecture a été écoutée avec beaucoup d'intérêt, mais en l'absence de toute information sur la mise à exécution du projet, le bureau a ajourné toute discussion à ce sujet. La compagnie projetée serait une compagnie française et le service serait hebdomadaire.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

La Nouvelle-Orléans compte, parmi ses hôtes, un visiteur distingué, M. Ernest van Bruysell, ancien consul-général de Belgique dans notre ville. C'est M. van Bruysell qui a eu, il y a quelque temps, l'honneur de renouer les relations diplomatiques entre son pays et le Mexique où il a reçu un accueil excellent. Il se rend, en ce moment, en qualité de chargé d'affaires de Sa Majesté le Roi des Belges, dans les Etats-Unis de Colombie, le Vénézuela et l'Equateur pour y conclure des traités de commerce et y remplir diverses missions spéciales.

Grand Opera House.—Le désappointement du public qui se faisait un plaisir d'assister aux débuts de la célèbre Mlle Neilson lundi soir a du être grand, mais il s'est vite consolé en apprenant que ce n'était que partie remise, car M. Hall, avec sa libéralité habituelle, a annoncé que l'on pouvait échanger les billets vendus pour lundi soir et s'inscrire pour toute autre représentation de la semaine. Il est donc arrivé que tous ceux qui devaient assister au spectacle de lundi, de même que ceux qui avaient retenu leurs places pour mardi, se trouvaient réunis à la fois, d'où il est résulté que longtemps avant le lever du rideau tous les sièges étaient occupés.

L'accueil fait à Mlle Neilson a été très sympathique, et quoique elle ait été chaleureusement reçue dans toutes les villes où elle a joué, elle ne gardera pas moins un bon souvenir de l'accueil dont elle a été ici l'objet.

Nous parlerons dans un prochain numéro de l'interprétation du rôle de Juliette par Mlle Neilson? Il suffit pour le moment de dire que le a eu un beau succès et nous nous plaisons à ajouter succès justement mérité. Mlle Neilson est parfaitement secondée par sa troupe et dont tous les acteurs contribuent beaucoup au succès général de la pièce.

Ce soir, "Twelfth Night."

Academie de Musique—Aujourd'hui, en matinée, on représentera à ce théâtre "A messenger from Jarvis Section," où se trouve le rôle de l'Uncle Daniel, qui a su fort contribué à la réputation de Macauley, et le rôle de Clip, qui sert de début à celle de miss Minnie Maddern. Bien d'autres artistes se distinguent dans ce drame américain. Il figurera probablement sur l'affiche pendant tout le reste de la semaine.—Mais, réjouissez-vous! l'opéra bouffe ne tardera pas à faire sa réapparition à l'Académie de Musique. M. Bidwell nous annonce pour lundi prochain, 15 mars, la troupe de Colville, composée de quarante artistes, et qui est engagée pour deux semaines. C'est une des meilleures troupes des Etats-Unis pour la représentation de l'opéra burlesque.

Théatre St-Charles.—On ne veut pas croire à l'existence d'un petit garçon qui, à l'âge de 15 ans, ne pèse que 9 livres, et l'on croit difficilement à un autre petit garçon qui, à l'âge de 10 ans, n'en pèse que 15, bien que le dernier cas soit moins étonnant que le premier. Mais que les incrédules se rendent au vieux Drury, demain, de 10 à midi pour l'exhibition du matin, ou de 2 à 3 et de 7 à 9 pour les exhibitions du soir, ils seront convaincus! Le général Mite, parfaitement conformé et très guilleret, se met dans un chapeau où il disparaît jusqu'au cou, et le major Atom, tout aussi vif et amusant, se tient tout debout sur la main d'un monsieur qui le promène et l'expose ainsi aux visiteurs. Ces deux pygmées sont très gais, très bien élevés et répondent à toutes les questions qui leur sont adressées. Les Midgets vont faire ici fureur comme partout.

Le sénateur Hill justifié; le rôle de Kellogg.—Nous lisons dans un journal de New-York:

Il paraît que les difficultés qui existaient hier entre le sénateur Hill et miss Raymond sont aplanies. On annonce à présent que cette dernière a donné la déclaration suivante:

"Attendu qu'un procès a été commencé par Belva A. Lockward, avocat du district de Columbia en mon nom, contre Benjamin H. Hill, afin d'obtenir des dommages-intérêts pour séduction et pour fournir les moyens d'élever un enfant; à présent, de ma propre volonté et de mon entier consentement, sans aucune indemnité ou récompense ou promesse, je déclare que je n'ai aucune réclamation à faire contre Benjamin H. Hill et qu'il n'est pas mon séducteur; que le procès commencé par la dite Lockwood l'a été sans mon consentement et en dehors de ma connaissance et que je proteste solennellement contre ce procès; que, les actes de procédure adressés à Benjamin H. Hill, n'ont jamais été lus par moi et ne m'ont jamais été communiqués et qu'aucun serment ne m'a été demandé ou n'a été prêté par moi." Signé: "Jessie Raymond."

Cet acte, rédigé au style "légal" et par un avocat habile, met tout-à-fait hors de cause le sénateur Hill, et il est certainement nécessaire maintenant qu'il s'empresse de poursuivre avec la dernière rigueur l'actrice fontaine Belva Lockwood, qui s'est permis d'agir contre lui sans mandat. Il y va de son honneur. Comme la femme de César, le sénateur Hill ne doit même pas être soupçonné.

Le *News and Courier* de Charleston, donne le fin mot de cet essai de chantage.

On sait à Washington que la femme Jessie Raymond a été amenée là par W. P. Kellogg, le pseudo-gouverneur carpet bagger de la Louisiane et que, depuis quelque temps, il menaçait de faire intenter ce procès si le sénateur Hill ne consentait pas ses efforts pour le faire priver de son siège.

—M. Léonce Reynaud, ingénieur, frère de l'amiral et de Jean Reynaud, vient de mourir dans sa 70e année.

La réputation de M. Reynaud était universelle, et c'est à lui qu'on doit en grande partie la réorganisation du service de l'éclairage des côtes de France: les plans de l'ingénieur français avaient été adoptés par l'Angleterre, l'Espagne, l'Amérique, etc.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, qu'il quitta en 1825, M. Reynaud s'est occupé toute sa vie de grands travaux publics et d'hydraulique. Il laisse deux ouvrages très estimés: un *Traité d'architecture* et les *Travaux publics de la France*.

Nouvelles télégraphiques.

Les sept sages.

Paris, 5 mars—Le Siècle désigne sous le nom de parti des "sept sages" le nouveau parti en voie de formation. Il se compose de MM. Dufaure, Jules Simon, Laboulaye, de Voisins-Lavernière au sénat; de Marcère et Lamy à la chambre des députés.

Le centenaire de Yorktown.

Paris, 5 mars—La colonie américaine de cette ville est vivement intéressée par un sujet qui rappelle les jours où les Français ont combattu côte à côte avec Washington et ses compatriotes dans la guerre de l'indépendance. On dit qu'à l'occasion de l'anniversaire de la reddition de Yorktown, qui fut le couronnement de la révolution, et à laquelle des représentants éminents de la France tels que Lafayette, Rochambeau et de Grasse ont eu une aussi grande part, le gouvernement français sera officiellement invité par le cabinet de Washington à se faire représenter à la célébration, qui aura lieu le 19 octobre 1881. On assure qu'un régiment d'élite de l'armée française et une escadre des plus beaux vaisseaux de guerre de cette nation seront envoyés à Yorktown pour faire honneur à l'invitation.

Un pétard en Belgique.

Bruxelles, 4 mars—Mercredi soir un farceur a fait partir un énorme pétard près de la voiture de la reine des Belges qui revenait du théâtre. Pendant quelques instants on a cru qu'on avait tiré sur la reine mais l'erreur a été bien vite reconnue. L'individu qui a fait partir le pétard a été arrêté: il a expliqué qu'il n'avait nullement eu l'intention de blesser la reine et qu'il avait simplement voulu faire sensation et se procurer une petite distraction.

Une vente artistique.

L'approche de la vente de la galerie de tableaux de San Donato tient en émoi tout le monde artistique. Un grand nombre d'amateurs et de critiques quittent Paris pour se rendre à l'exposition. Le gouvernement allemand et les maisons de l'intention de faire des achats et ont envoyés des délégués pour suivre la vente.

La Mi-Carême.

Malgré un temps assez incertain, la Mi-Carême a été plus gaie que le Mardi-Gras. Un grand bal masqué a eu lieu à l'Opéra. Un officier de la marine anglaise en uniforme a été pris pour un masque et a été suivi sur les boulevards.

Concerts et Théâtres.

Très peu de monde au concert Wagner qui a eu lieu à la salle Neuve.

On parle de reconstruire le théâtre du Palais-Royal dont l'aménagement est assez défectueux.

La paix de l'Europe. — On lit dans le *Morning-Post*:

Si le prince de Bismarck comptait jamais que le pacte de Vienne lui donnerait l'Autriche comme alliée pour ses projets, offensifs et défensifs, l'étude plus sérieuse des véritables dispositions du peuple austro-hongrois ont dû le détromper, il y a longtemps déjà.—Les Autrichiens veulent la sécurité et la paix. Ils ne veulent pas courir de nouvelles aventures.

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne s'exprime comme suit:

Selon toute apparence, les Français ont trouvé dans M. de Freycinet un homme capable de leur assurer une longue série de féconds années de paix. La devise qu'il a choisie est "travail," et qui veut le travail veut la paix. A ce point de vue, le monde n'a rien à craindre de l'homme qui gouverne à l'heure actuelle au quai d'Orsay.

L'usage du Malakoff Bitters produit les résultats les plus satisfaisants.

L'armée en France.—Les journaux de Paris disent que, jusqu'à ce jour, par des raisons budgétaires, on n'a pu appeler, chaque année, qu'une classe de réservistes et qu'une classe de l'armée territoriale.

A partir de cette année, les Chambres ayant voté les crédits nécessaires, la loi militaire va être exécutée dans toute son étendue.

D'après la statistique dressée par l'administration militaire, voici quel sera le nombre d'homme appelés en 1880.

Armée active, 497,793 hommes; réserve (deux classes,) 313,850 hommes, et 2,850 officiers.

Armée territoriale, 149,000 hommes environ et 4,800 officiers.

En faisant le total de ces chiffres, on voit qu'il y aura 963,300 hommes, tant officiers que soldats, qui passeront sous les drapeaux en 1880. C'est donc une armée de près d'un million d'hommes.

—Il y a une tendance en ce moment parmi les peuples à chercher les gouvernements à bon marché. En voici un que l'on pourrait citer comme exemple: c'est celui du Paraguay.

Dans le budget de ce gouvernement pour 1880, nous trouvons les appointements annuels des haute dignitaires de la République:

Président, 500 dollars; ministres, 50 dollars chacun; membres du Congrès, 500 dollars pour un dérangement de cinq mois; le chef de la police, 80 dollars; membres de la Cour suprême, 150 dollars chacun.—Il est probable que les employés subalternes paient pour avoir le plaisir de servir ce gouvernement patriarcal. On a donc trouvé enfin un pays dans lequel on ne pourra pas reprocher aux fonctionnaires élevés de s'engraisser de la sueur du peuple.

Le Malakoff Bitters se vend chez Alp. Walz, 26 rue Conti.

—On écrit d'Alexandrie au *Times*, à la date du 5 février, qu'il fait cet hiver en Egypte un froid exceptionnel. De la neige est tombée près d'Alexandrie; on a vu de la gelée blanche au Caire, un demi pouce de glace plus au sud à Minah, et ce qui paraîtra incroyable, de la glace aux environs mêmes de Thèbes, dans la Haute-Egypte. Il y a quarante ans qu'on n'a subi sur les bords du Nil une température aussi rigoureuse, le thermomètre se maintenant en hiver, dans tout le pays, à 10 et 12 degrés au dessous de zéro.

—Un vol des plus curieux, dit l'*Evènement*, a été commis hier dans les circonstances suivantes: Un individu se présentait au Mont-de-Piété de l'avenue de Clichy, demandant à engager sous le nom de Geingamp, un pardessus. L'employé chargé d'examiner les objets, en retournant le vêtement, s'aperçut que dans la poche de côté il y avait un portefeuille assez lourd. Il l'ouvrit et découvrit 3000 fr. en billets de banque et des cartes de visite au nom de M. Rapin, négociant, 129, route de la Révolte.

Soupçonnant un filou, l'employé revint vers Gaingamp et lui demanda si ce pardessus lui appartenait. Ce dernier se troubla un peu, puis, se remettant, répondit que c'était à un de ses amis qui l'avait prié de bien vouloir se charger de l'engagement. "Comment! si l'employé en montrait le portefeuille à Gaingamp, votre ami a dans la poche de ce pardessus 3,000 fr. et il vous prie de l'engager?" Notre voleur, stupéfié et abasourdi, ne sut plus que répondre.

L'employé du Mont-de-Piété fit prévenir un inspecteur de la sûreté qui conduisit notre homme chez M. Rapin. Ce dernier occupé dans son magasin avec plusieurs clients au moment du vol, ne s'était pas aperçu de la disparition de son pardessus.

Des explications qui eurent lieu il résulte que Gaingamp, voyant M. Rapin très occupé, était entré dans le magasin et avait décroché le pardessus. Puis il était sorti tranquillement pour aller le porter au Mont-de-Piété, sans songer à fouiller dans les poches.

Le maladroit voleur, conduit chez le commissaire de police, y renouvela ses aveux.

"La jalousie est le sentiment de la propriété; l'envie, l'intérêt du vol."

—Ma manière de voir, disait hier cet excellent X...., m'empêche d'entrer dans l'administration.

—Tu n'es pas assez républicain?

—Non, je suis trop avisé.

Décédé hier soir à 10 heures 1/4, à l'âge de 20 ans et 8 mois, CÉLAIRE CORBIJOLLIN, épouse de Jules Meunier. Les amis et connaissances des familles Meunier, Corbijolles et Pascal sont priés d'assister à son enterrement qui partira de sa dernière résidence No 206 rue Bourgogne, à 4 heures 1/2 P. M. précises.

Décédé mardi, 9 mars, à 11 heures du soir, à l'âge de 4 mois et 21 jours, PIERRE FRANÇOIS JOSEPH, fils de W. H. Chandlee et de dame Louise Félicité Fortier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 10 mars, à 5 P. M. précises. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, rue Hôpital No 156, entre Remparts et Bourgogne.

LEWIS—Mort mardi, 9 mars 1880, à 3 heures et demie du soir, KENNETT LEWIS, âgé de 8 ans et 6 mois, fils de Kennett S. Lewis et de Susan McCoy. Les funérailles auront lieu ce soir, à 4 heures. Le convoi partira de la rue Esplanade No. 61. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.—Los señores miembros de esta sociedad se reunirán hoy 10 de marzo, á las 4 1/2 de la tarde, en el local de costumbre, con el fin de Claude y Dumaine, para asistir al funeral del socio Don JOSE MOREU, natural de Calella, Provincia de Barcelona, fallecio ayer á las 7 de la tarde, á la edad de 52 años. Reglado sea la nueva dirección y puntualidad.

Por orden del Sr Presidente,
A. ALVAREZ GALAN, Secretario.

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS de Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 55 cts le gallon. 10 mars—1f

Vente positive

UN assortiment de meubles, tels que lits Victoria, toilettes, lavabos, secrétaires, miroirs, pendules, faïences et verreries, gravures, chaises, ustensiles d'cuisine, etc., également une grande quantité de bustes en plâtre des célébrités de la Nouvelle-Orléans, sera vendu à l'encherre MERCREDI, le 10 mars 1880, à 11 heures A. M., à la résidence No. 97 rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

ALBERT PAUL & CO.,
10 mars—1f Encanteurs.

PHOTOGRAPHIES D'ACTRICES.

UN ASSORTIMENT de 26 photographies impériales envoyé à votre adresse pour une somme de 25 cents à New-York. Valeur réelle, $15. On envoie tous les genres demandés.

RANDALL,
2 mars—10f 63 West 14th street, New-York.

OCCASION RARE.

A VENDRE la boulangerie de feu E. MARTIN, située rue Bourbon Nos 56 et 58, avec chevaux, charrettes, machine à biscuits et tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation de ce vaste établissement. La clientèle de cette boulangerie est avantageusement connue et des meilleures. La vente en pain est de 12 barils par jour.

S'adresser sur les lieux ou à
J. B. CAMORS & CO.,
9 mars—6f No 61 Tchoupitoulas street.

AVIS.

JE ne répondrai pas à la note de M. BENJAMIN POINCY, parce que l'affaire est soumise à la cour.

Mais je préviens encore le public que je ne serai responsable d'aucune obligation contractée par le dit Benjamin Poincy au nom de B. POINCY & CO.

9 mars—2f EUGENE CHRÉTIEN.

AVIS.

EN réponse à l'avis de M. Eugène Chrétien, B. POINCY & CO. nous déclarons que la raison sociale doit, en vertu des articles de l'association, durer deux ans encore. M. Eugène Chrétien, fr., obtient seulement les moyens de ne pas payer les $10,000 (dix mille dollars) qu'il s'est engagé à verser pour sa part comme associé commanditaire. Notre ex-associé ne fait pas de bon ouvrage avec la maison. Les affaires de la raison sociale continuent comme par le passé.

7 mars—3f. B. POINCY & CO.

Encres, d'Imprimerie de première classe

Médaille et diplome décernés à l'Exposition du Centenaire

Encre pour journaux:
En barils.....8 à 10 cts.
En barriques.....10 à 12 cts
En barrilets.....12 à 14 cts.

MORRISON BROTHERS,
Fabriques d'encre d'imprimerie de Gray's Ferry.
710 Sansom St. Philadelphie.
22 Vesey St., New York.
4 mars—1 mois.

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 2500 sacs de choix, en partie arrivés et attendus par dépêche du chemin de fer de la Nlle Orléans et Mobile, et à vendre.

S'adresser à
CHAS A. LARENDON,
27 rue Carondelet.
On à
RAOUL DUPRE,
Courtier de ris, 51 rue Decatur.
N. B.—La seule véritable semence de riz de la Caroline sur le marché. 15 fév—1m

SIROP PECTORAL AUX HAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les enfleurs, les maux de gorge et généralement toutes les maladies des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, et rétablit le tempérament en ramenant le sang et calme les nerfs de l'estomac. Il convient aussi dans la convalescence, qu'il achève d'une manière remarquable. Prix $1 la bouteille.

Préparé et à vendre par
E. LAPLACE,
pharmacien,
23 et 25 rue des Champs-Elysées,
Et dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nlle-Orléans. 16fév—3m

La Célèbre Madame Léonce,

ETANT de retour de France, était bien connue de la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèles qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!... Voulez-vous des numéros gagnants!.... Venez....

RUE ST-PIERRE, 111,
Entre Bourgogne et Dauphine.
Entrée France, Boîte No 3639 Post-Office.
7mars—3f

CHAMPAGNE BOLLINGER

Marque grandes et demi-bouteilles.

Le Vin favori des Clubs de l'Est

Grand vin Château Dillon.

En barriques et en caisses.

8,000 caisses vendues à New-York en 1879.

Bières anglaises mises en bouteilles
Par R. & J. BURKE, Dublin.
BASS,
ALLSOPPS
GUINNESS.

WHISKEY D'IRLANDE,
de R. & J. BURKE, en fûts et en caisses.

A vendre par
SCHMIDT & KIRCLER, Importateurs,
45, 51, 53, 55 rue Poydras.

A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
No 2 rue Carondelet,
Près Canal.

SPECIALITÉ pour Habillements de noces et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout genre de toilettes de ville, soirée, etc., à des prix modérés. Prix fixe et invariable, le plus bas possible. 8 mar—3m

New-Orleans Savings Institution.

6 mars 1880.—Les porteurs de Bons certifiés pour dividendes de 25 pour cent, livrés aux dépenses, sont informés que les dépenses qui n'en ont pas été payées, sont pourvues que les dits chèques seront payés, et que les dépenses qui n'en ont pas été payées, rouvrent leur dividendes de 25 pour cent, à partir de mardi, 9 du courant, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, à la maison de banque, No 156 rue du Canal.

JOS. H. OGLESBY,
A. BALDWIN, Receveurs.
7 mars..7f

AVIS.

Nlle Orléans, 4 mars 1880.

LE Le raison sociale de Hébrard & Roca, pour l'opérations du commerce du charbon dans dissoute depuis le 29 février dernier, le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il continue pour son propre compte à l'ancien local No 1 1/2 Carondelet, le même genre de affaires dans toutes ses branches, en gros et en détail—et sollicite la continuation du bienveillant patronage accordé à l'ancienne maison.

E. W. HEBRARD.
7 mars—2f

Avis spécial.

LES actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard", sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu, mercredi, 7 avril 1880, à midi, au No 128 rue Gravier (Ville-Orléans), pour voter sur la quéstion et la cessation partielle de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre du Bureau des Directeurs.
F. W. SHERWOOD, Secrétaire.
7 mars..1 mois.

Leçons et Traductions.

MLLE R. de MIRANDA ayant quelques heures de libres, offre de donner des leçons d'espagnol et d'italien soit à domicile ou au bureau. Elle se charge aussi de toute espèce de traductions, grec, latin, d'anglais, de français, d'espagnol et d'italien.

No 530 rue Magazine.
4 mars—3 fois.

A VENDRE.

LE débit de café Nos. 103 et 105, à l'extrémité supérieure de la Halle aux Viandes (Marché Bourbon) et dans le voisinage immédiat du débarcadère du chemin de fer de Morgan. Ce débit, en ce vendant également des viandes fraîches et d'autres mets, est parfaitement achalandé et a une nombreuse clientèle. De ce fait, on en vendrait également des viandes fraîches et d'autres mets, ce qui rendrait cet établissement le plus fréquenté et le mieux approvisionné de la ville. Pour les conditions qui